

Règlement interclubs 2013

« Provence Ladies Cup »

Nombre de joueuses par club : **pas de limite, mais le total ne doit pas dépasser 80 participantes.**

Index de 10 à 35. Age minimum 35 ans

11 clubs participent. 9 reçoivent :

Golf Grand Avignon
Garden Golf Avignon
Golf d'Aix en Provence
Golf des Lavandes Digne
Marseille Salette
Miramas
Pont Royal
Servanes
Ste Baume

Formule de jeu

Stableford Individuel ou 4 Balles meilleure balle.

Résultats

Seront pris en compte les 3 meilleurs scores en net par équipe pour les simples.

Les 2 meilleurs scores en net pour les 4 balles

6 joueuses désignées par leur capitaine joueront en individuel et pour l'équipe,
les autres seront suppléantes et pourront être primées.

Dotation : 4 euros

3 euros pour la dotation du jour et 1 euro pour la cagnotte de la grande finale

Seront primées à chaque rencontre :

Les 8 meilleures joueuses en Net et les 2 meilleures joueuses en Brut (pour 80 participantes)

Tirages au sort.

Sponsoring :

Vincent Golf : la cagnotte sera augmentée de 50% pour la finale.

Les primes seront choisies dans leur boutique en Avignon.

Départ et marques de départ

Repères rouges pour toutes les joueuses et ce pour tous les clubs.

Départs en shotgun, par index ou mélangé au choix du club qui reçoit.

Si nombre de joueuses insuffisant départs échelonné

Inscription

La liste des participantes doit parvenir au club au plus tard 5 jours avant la compétition

Classement

Par attribution de point : 1^{ère} 12, 2^{ème} 10, 3^{ème} 9, ... 0 si absente

Si ex aequo même nombre de point ex : 8 et 8 la suivante 6

Tarifs

A définir avec les directeurs de golf.

Finale

La coupe sera remise à la meilleure équipe.

Si ex-aequo cumul du pourcentage divisé par 2

Répartition de la cagnotte :

30% pour la 1^{ère} équipe

25% pour la 2^{ème} équipe

20% pour la 3^{ème} équipe

15% pour la 4^{ème} équipe

10% pour la 5^{ème} équipe